




---

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉPUTÉS COMMUNAUTAIRES  
RÉUNION TENUE LE 4 FÉVRIER 2018 DANS LA SALLE SOLARIUM DE  
L'HÔTEL EXECUTIVE ROYAL, 4025 ALBERT STREET, REGINA.**

---

**PRÉSENTS****Roger Gauthier**

Annette Labelle  
Soraya Ellert  
Gérald Robichaud  
Lisette Marchildon  
Véronique Mireault  
Denis Tassiako  
Élyse Proulx-Cullen  
Josée Bourgoïn  
Tom Michaud  
Rachelle Deault  
Pauline Tétreault  
Paul-Émile L'Heureux  
Hélène Chénard

**Président**

Députée communautaire District no 1  
Députée communautaire District no 2  
Député communautaire District no 3  
Députée communautaire District no 5  
Députée communautaire District no 5  
Député communautaire District no 6  
Députée communautaire District no 6  
Députée communautaire District no 8  
Député communautaire District no 8  
Députée communautaire District no 9  
Députée communautaire District no 10  
Député communautaire District no 11  
Députée communautaire District no 12

Ponteix  
Gravelbourg-Willow Bunch  
Bellegarde  
Regina  
Regina  
Saskatoon  
Saskatoon  
Prince Albert  
Prince Albert  
Bellevue  
Debden  
Zenon Park  
Moose Jaw

**ABSENTS**

Paul Hounjet  
Christine Freethy

Député communautaire District no 4  
Députée communautaire District no 7

La Trinité  
Battleford

**ÉGALEMENT PRÉSENTS, PERSONNEL DE L'ACF**

Dominique Sarny Directeur général  
Ronald Labrecque Directeur adjoint et directeur des services d'emploi et immigration  
Marc Masson Directeur des communications  
Frédéric Dupré Directeur du renforcement et inclusion communautaire  
Sanjana Amaroo Adjointe à la direction générale par intérim  
Clémence Grevey Agente aux communications

## 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION, MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENCES

Le président de l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF), Monsieur Roger Gauthier déclare la réunion ouverte à 8 h 41. Il souhaite la bienvenue à tous.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### Proposition 2018/ADC/143

**Proposée par :** Annette Labelle

**Appuyée par :** Pauline Tétreault

Il est que l'ordre du jour de la réunion de l'assemblée des députés communautaires du 4 février 2018 soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité.**

### Amendement à la proposition 2018/ADC/143 et proposition 2018/ADC/144

**Proposée par :** Élyse Proulx-Cullen

**Appuyée par :** Hélène Chénard

Il est résolu que l'ordre du jour de la réunion de l'assemblée des députés communautaires du 4 février 2018 soit amendé en ajoutant les points suivants : 3.1 Le rôle, les responsabilités et le code de déontologie, 3.2 Déroulement des rencontres de l'ADC, 3.3 Usage éthique des courriels.

**Adoptée à l'unanimité.**

*L'ordre du jour amendé (ajout de 3.1, 3.2, 3.3) se présente donc ainsi :*

Sujets	Documents
<b>1. Ouverture de la séance, présences</b>	
<b>2. Réception de l'ordre du jour</b>	(1)
<b>3. Déclaration de conflit d'intérêts</b> 3.1 Le rôle, responsabilité et le code de déontologie 3.2 Déroulement des rencontres de l'ADC 3.3 Usage éthique des courriels	
<b>4. Adoption des procès-verbaux de l'ADC</b> 4.1. 7-8 octobre 2017 4.2. 15 novembre 2017	(1) (1)
<b>5. Réception des procès-verbaux du conseil exécutif</b> 5.1. 30 octobre 2017 5.2. 6 décembre 2017	(1) (1)
<b>6. Rapport de la direction générale</b>	
<b>7. Finances</b> 7.1. Bilan au 31 décembre 2017 7.2. État des résultats au 31 décembre 2017 7.3. Sommaire des projets au 31 décembre 2017 7.4. Subventions à recevoir au 31 décembre 2017 7.5. Sommaire des comptes clients au 31 décembre 2017 7.6. Sommaire des comptes fournisseurs au 31 décembre 2017	(1) (1) (1) (1) (1) (1)
<b>8. Rendez-vous fransaskois 2018</b>	(2)
<b>9. Affaires nouvelles</b>	(2)
<b>10. Levée de la réunion</b>	

### 3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

#### Proposition 2017/ADC/145

**Proposée par :** Josée Bourgoin

**Appuyée par :** Soraya Ellert

Il est résolu d'entrer en huis clos.

**Adoptée à l'unanimité.**

#### Proposition 2018/ADC/146

**Proposée par :** Rachelle Deault

**Appuyée par :** Élyse Proulx-Cullen

Il est résolu de sortir du huis clos.

**Adoptée à l'unanimité.**

Le président informe qu'en vertu de l'article 16 des Statuts et Règlements de l'ACF, le nombre de membres requis soit le 2/3 de l'ADC, ont voté en faveur de la destitution de madame Christine Freethy, députée communautaire. La raison invoquée est le dépôt par madame Freethy d'une action légale contre l'ACF. Il s'agit d'un conflit d'intérêts puisque la députée de Battleford a intenté une action légale contre l'ACF, dont elle est membre élue ce qui constitue un manquement à ses devoirs de députée communautaire de l'Assemblée communautaire fransaskoise.

Voici les articles cités dans le cadre de cette destitution:

#### **Article 16 - Chapitre 3 des Statuts généraux de l'ACF :**

*Article 16 — Destitution et vacances*

*La présidence et/ou tout député communautaire absent sans motif valable pour trois rencontres régulières des députés dans un même mandat ou est trouvé en manquement à son engagement et au code de déontologie peut être destitué de ses fonctions par un vote des deux tiers de l'Assemblée des députés.*

#### **Politique 2.2.6 - Article 3.3 Conflits d'intérêts de l'Assemblée des députés communautaires**

##### **Politique 2.2.1 - Article 5 du Code de déontologie de l'Assemblée des députés communautaires :**

*Doit s'efforcer de maintenir l'intégrité, la confiance et la dignité qu'exige le poste de député communautaire.*

##### **Politique 2.2.1 - article 7 du code de déontologie de l'Assemblée des députés communautaires :**

*Doit s'efforcer d'éviter rancune et amertume, d'adopter un comportement et un décorum juste, d'encourager la discussion ouverte et honnête dans toutes matières avec tous les membres de l'Assemblée, de les traiter avec respect et compassion, et de ne pas retenir ou leur dissimuler toute information qui les concerne.*

##### **Politique 2.2.1 - article 8 du code de déontologie de l'Assemblée des députés communautaires :**

*Ne doit énoncer aucune remarque dénigrante soit à l'intérieur ou à l'extérieur d'une réunion de l'Assemblée, à l'égard des autres membres de l'Assemblée des députés communautaires ou de leur opinion, sans pour autant négliger son droit de faire une critique constructive.*

##### **Politique 2.2.1 - article 13 du code de déontologie de l'Assemblée des députés communautaires :**

*Doit s'efforcer de comprendre les attentes et les besoins de l'administration et d'en tenir compte dans sa prise de décision.*

**Proposition 2018/ADC/147****Proposée par :** Josée Bourgoïn**Appuyée par :** Tom Michaud

Il est résolu qu'en vertu de l'article 3.3 de la politique 2.2.6 sur le conflit d'intérêts, et du bris du Code de déontologie (politique 2.2.1) aux articles 5, 7, 8 et 13, il est proposé que la députée de la région de Battleford soit destituée de ses fonctions tel que stipulé dans l'article 16 des Statuts généraux de l'ACF.

**Adoptée à l'unanimité (1 abstention)****3.1 RÔLE, RESPONSABILITÉS ET CODE DE DÉONTOLOGIE**

Le président rappelle aux membres leur rôle et leurs responsabilités envers la communauté. Le président rappelle aux membres que le code de déontologie est remis à chaque réunion de l'Assemblée des députés communautaires.

**3.2 LES DÉROULEMENTS DES RENCONTRES DE L'ADC**

Le président rappelle aux membres que leur rapport doit être d'une durée de cinq minutes. Un gabarit sera envoyé à sous peu.

**3.3 USAGE ÉTHIQUE DES COURRIELS**

Le président rappelle aux membres que tous les courriels doivent être respectueux et constructif.

**Proposition 2018/ADC/148****Proposée par :** Rachelle Deault**Appuyée par :** Élyse Proulx-Cullen

Il est résolu d'entrer en huis clos.

**Adoptée à l'unanimité.****Proposition 2018/ADC/149****Proposée par :** Annette Labelle**Appuyée par :** Soraya Ellert

Il est résolu de sortir du huis clos.

**Adoptée à l'unanimité.**

Le président informe les membres de la démission du député de Saskatoon.

**Proposition 2018/ADC/150****Proposée par :** Annette Labelle**Appuyée par :** Hélène Chénard

Il est résolu d'accepter la démission, datée du 4 février 2018, du député communautaire de Saskatoon.

**Adoptée à la majorité. (1 abstention)**

**Proposition 2018/ADC/151**

**Proposée par :** Gérald Robichaud

**Appuyée par :** Pauline Tétreault

Il est résolu que les suivis de la destitution de la députée de North Battleford et la démission du député de Saskatoon soient acheminés au conseil exécutif.

**Adoptée à l'unanimité.**

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE DES DÉPUTÉS COMMUNAUTAIRES**

**4.1. Adoption du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée des députés communautaires des 7 et 8 octobre 2017**

**Proposition 2018/ADC/152**

**Proposée par :** Josée Bourgoïn

**Appuyée par :** Rachelle Deault

Il est résolu que le procès-verbal de la réunion de l'Assemblée des députés communautaires tenue les 7 et 8 octobre 2017 à Saskatoon soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité.**

**4.2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée des députés communautaires du 15 novembre 2017**

**Proposition 2018/ADC/153**

**Proposée par :** Hélène Chénard

**Appuyée par :** Paul-Émile L'Heureux

Il est résolu que le procès-verbal de la réunion de l'Assemblée des députés communautaires tenue le 15 novembre 2017 par téléconférence soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité.**

**5. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL EXÉCUTIF**

**5.1 Réception du procès-verbal du conseil exécutif du 30 octobre 2017**

**Proposition 2018/ADC/154**

**Proposée par :** Pauline Tétreault

**Appuyée par :** Josée Bourgoïn

Il est résolu que le procès-verbal du conseil exécutif soit reçu tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité.**

## 5.2 Réception du procès-verbal du conseil exécutif du 6 décembre 2017

<b>Proposition 2018/ADC/155</b>	
<b>Proposée par</b> : Pauline Tétreault	<b>Appuyée par</b> : Josée Bourgoïn
Il est résolu que le procès-verbal du 6 décembre du conseil exécutif soit reçu tel que présenté.	
<b>Adoptée à l'unanimité.</b>	

## 6. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La direction générale présente son rapport. Il insiste sur le fait que les employés ont été très perturbés à la suite des élections.

<b>Proposition 2018/ADC/156</b>	
<b>Proposée par</b> : Tom Michaud	<b>Appuyée par</b> : Paul-Emile L'Heureux
Il est résolu de recevoir le rapport de la direction générale tel que présenté.	
<b>Adoptée à l'unanimité.</b>	

## 7. FINANCES

<b>Proposition 2018/ADC/157</b>	
<b>Proposée par</b> : Lisette Marchildon	<b>Appuyée par</b> : Annette Labelle
Il est résolu que les rapports financiers soient reçus tel que déposés.	
<b>Adoptée à l'unanimité.</b>	

## 8. RENDEZ-VOUS FRANSAKOIS 2018

Le directeur Renforcement et inclusion communautaire explique le programme du Rendez-Vous Fransaskois. Il présente également un bref rapport. Le Rendez-vous fransaskois 2018 aura lieu les 2,3 et 4 novembre 2018. Le thème est à définir. Le président suggère aux membres de contribuer à titre de bénévole pour l'inscription. Les membres font plusieurs suggestions quant aux activités vs le programme présenté. Il est discuté qu'un comité soit formé pour l'édition 2018.

## 9. AFFAIRES NOUVELLES

**9.1.** L'ACF enverra une série de lettres aux députés fédéraux pour demander leur appui au plan d'action sur les langues officielles.

**9.2. Lettre de Monsieur John Hanikenne datée du 23 novembre 2017**  
Ce sujet est reporté au prochain conseil exécutif.

**9.3. L'ordre des francophones d'Amérique**  
Ce sujet est reporté au prochain conseil exécutif.

## 10. CLÔTURE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 h 31 le 4 février 2018.

---

**Roger Gauthier, président**

---

**Pauline Tétreault, secrétaire**

---

**Date**

---

**Date**